

Formation incendie et prévention des risques dans un établissement recevant du public

CONTEXTE

Les établissements recevant du public (ERP) sont soumis à une réglementation particulière concernant la sécurité incendie.

Les responsables d'établissement doivent prendre les mesures nécessaires pour que tout départ de feu puisse être rapidement et efficacement maîtrisé afin d'assurer la sécurité des personnes accueillies et du personnel.

Pour prévenir les risques d'incendie, la réglementation impose la formation des professionnels.

OBJECTIFS

- ▶ Développer les gestes adaptés pour la prévention des risques
- ▶ Permettre à tous les salariés d'un établissement recevant du public d'acquérir des réflexes pour réagir rapidement et efficacement face à un départ de feu, pour lancer une alerte et utiliser les moyens de premières interventions

PROGRAMME

- ▶ Rappel de la réglementation relative aux établissements recevant du public de type U et J
- ▶ Prévention et risque incendie
- ▶ Conduite à tenir face à un feu - mise en sécurité des résidents
- ▶ Mise en pratique de la théorie sur un groupe de vie
- ▶ Manipulation d'extincteurs sur feu réel

RÉF. F28

PUBLIC

Tous les professionnels des établissements sociaux et médico-sociaux

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Mathieu Foehrenbach

Agent technique, formateur sécurité, Institut Saint-André, Association Adèle de Glaubitz

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, diaporama, vidéos, exercices pratiques, manipulation d'extincteurs

DURÉE DE LA FORMATION

2 heures

SESSION

- ▶ 12 participants maximum
- ▶ Formation uniquement en intra (nous consulter)